21722 - L’explication de la Basmalah (Au nom d’Allah le Clément le Miséricordieux) et le jugement de sa prononciation au début de la récitation du Coran

question

Que signifie la Basmalah? La prononce-t-on au milieu d’un sourate et pourquoi? Que signifie : récite au nom de ton Maître ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le fait de dire: au nom d’Allah avant de procéder à un acte signifie: je vais accomplir cet acte avec l’accompagnent et l’assistance d’Allah et tout en sollicitât Sa bénédiction. Allah est Celui qui est aimé et adoré, Celui qui attire le coeurs vers Son amour, Sa glorification et Son obéissance (adoration). Le Clément est celui qui possède l’immense clémence. Le Miséricordieux est Celui qui fait parvenir Sa miséricorde à Sa créature.

Il est dit encore que cela signifie: je commence cet acte par la mention et le rappel d’Allah. Sous ce rapport, l’imam , Ibn Djarir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: Certes, Allah dont on rappelle la Transcendance et sanctifie les noms, a élevé Son Prophète, Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui) en lui apprenant de tout commencer par le rappel de Ses plus beaux noms avant d’engager une quelconque action. Il lui a donné l’ordre de les utiliser pour Le décrire avant de se livrer à toutes ses occupations. Ces éléments d’enseignement et d’éducation s’adressent à toutes les créatures humaines. Elles doivent tous s’y conformer au début de leurs discours et à la tête de leurs messages , de leurs livres comme à l’entame de leurs besoins.C’est ainsi que celui qui prononce : au nom d’Allah traduit les non dits qu’implique la formule. Citation légèrement modifiée. Il y a bien une ellipse dans la formule au nom d’Allah prononcée avant d’engager une action. Car sans l’ellipse, on dirait: je commence mon acte par le nom d’Allah

comme on dit : je commence la lecture par le nom d'Allah ou je monte (à cheval) par le nom d'Allah, etc. ou alors: mon commencement est précédé par le nom d'Allah ou ma montée est précédée par le nom d'Allah, ma lecture est précédée par le nom d'Allah et ainsi de suite. On peut dire encore: au nom d'Allah, j'écris , au nom d'Allah, je lis en plaçant la phrase verbal après. C'est bon car le fait de placer le nom d'Allah au début permet d'obtenir la bénédiction et de sous entendre une restriction car cela signifie : je ne commence que par le nom d'Allah.

Le terme majestueux Allah est le plus grand nom, le plus connu qui n'a pas besoin de définition. Il ne s'applique qu'au Créateur, l'Auguste, puisqu'il Lui est réservé à l'exclusion de tout autre. Il dérive linguistiquement du verbe aliha yaalahou, ulouh, ilaaha d'où Ilaah qui signifie Adoré, Celui qui mérite l'Adoration.

Le Clément est l'un des noms exclusivement réservés à Allah. Il signifie celui qui possède l'immense clémence car la forme faalaan exprime la plénitude et l'abondance. C'est le nom le plus réservé après le terme de majesté Allah. L'attribut Clémence est l'attribut divin le plus caractéristique. C'est pourquoi il vient souvent immédiatement dans l'ordre après le terme de majesté comme c'est le cas dans la parole du Très-haut: Dis invoquez Allah ou invoquez le Clément ... (Coran,17:110)

Le miséricordieux est l'un des nom d'Allah. Il signifie Celui qui fait parvenir Sa miséricorde à celui parmi Ses serviteurs qui Lui plait.

Pour Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: « Le Clément (Rahmaan) indique un attribut qui réside en Lui tandis que le Miséricordieux (Rahiim) indique son application au bénéficiaire. Aussi le premier est utiliser pour décrire et le second se rapporte à l'acte qui en découle, c'est à dire qui'Il accorde Sa miséricorde à Sa créature. Si vous voulez bien comprendre cela , méditez Sa parole: Il ne cesse d'accorder Sa miséricorde aux Croyants. et Sa parole: Certes, Il est Tendre et Miséricordieux envers eux. On n'a utilisé le Clément nulle part dans ce sens. Ce qui permet de comprendre que Rahmaan indique celui qui possède la Clémence alors que Rahiim est Celui qui en fait bénéficier les créatures. » Voir Badaaie al-fawaaid,1/24.

Deuxièmement, s'agissant du jugement de la récitation de la basmalah avant de commencer la lecture du Coran, cela se conçoit à travers quatre cas:

Le premier est quand la basmalah se trouve tout au début de la sourate, exception faite de la sourate 9. La plupart des ulémas ont précisé qu'il est recommandé de réciter la basmalah au début de toute sourate; qu'on soit en prière ou pas. Ils en recommandent la perpétuation au point que certains d'entre eux estiment que celui qui lit entièrement le Coran sans prononcer la basmalah au début de chaque sourate autre que la neuvième aura commis une omission.

Interrogé sur la récitation de la basmlah au début de chaque sourate, l'imam Ahmad (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Il ne faut pas l'omettre.

Le deuxième cas concerne la prononciation de la formule au milieu d'une sourate. Ce qui est l'objet de la présente question. A ce propos, la majorité des ulémas et des lecteurs (spécialisés) du Coran estiment que rien n'empêche de commencer par la récitation de la formule. Quand Ahmad a dit: Il ne faut pas l'omettre en parlant de la prononciation de la basmalah au début des sourates, on lui dit: et si on la faisait au milieu d'une sourate? Il dit : Il n'y a pas d'inconvénient... Al-Abbaadi a cité que ach-Chafii (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) en recommandait la prononciation quand on commence la lecture au milieu d'une sourate.

Pour al-Farraa, la prononciation de la basmalah est encore plus recommandée quand on va lire un verset qui comporte un pronom qui renvoie à Allah le Transcendant comme Sa parole: C'est à Lui que revient la connaissance de l'Heure. et Sa parole: C'est Lui qui a installé des jardins... puisque la lecture de ces versets après avoir sollicité la protection contre Satan est répugnante car pouvant insinuer que le pronom Lui renvoie à Satan.

Le troisième cas est sa prononciation au début de la sourate 9. Elle est quasi unanimement réprouvée par les ulémas et les lecteurs spécialisés.

Salih, fils d'Ahmad ibn Hanbal (Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) dit dans ses questions adressées à son père: « Je l'ai interrogé à propos des sourate 8 et 9 pour savoir si on peut les séparer par la prononciation de la basmalah, il a répondu: « On doit s'en tenir au consensus des

Compagnons du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) sans rien ajouter ou diminuer.

Le quatrième cas est sa prononciation pendant la récitation de la sourate 9. Cela est l'objet d'une divergence de vues au sein des lecteurs spécilaisés d'après les dires d'Ibn Hadjar al-Haythami dans ses avis juridiques (1/52) où il dit: « As-Sakhawi, l'un des chefs de Lecteurs , a dit: Il n'y aucune divergence de vues à propos de la prononciation de la formule pendant lalecure de la sourate (9) car il y a différence entre ce cas et le début de la sourate.. mais il n'a rien ajouté de consistant. Un autre Lecteur, al-Djaabari, a réfuté son avis pour donner un autre considéré comme le plus pertinent (il va dans le sens de la réprobation qui est plus plausible) car la considération utilisée pour justifier son abandon au début de la sourate est que celle-ci prône le recours au sabre et insiste, comme il n'est fait nulle part ailleurs, sur l'évocation des actes scandaleux des hypocrites; cet aspect est présent tout au long de la sourate. Voilà pourquoi la prononciation de la basmalah n'est recommandée ni au début ni pendant la lecture de cette sourate. » Voir al-Aadaab ach-chariyyah d'Ibn al-Mouflih , 2/325; l'encyclopédie juridique, 13/253; les Grandes fatwas, 1/52.

Troisièmement, s'agissant du sens de la parole du Très-Haut: Lis au nom de ton Maître. , l'imam, Ibn Djarir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Voici l'interprétation de la parole du Très-haut: « Lis au nom de ton Maître qui a créé… « L'Auguste digne de louange entend dire: lis, ô Muhammad, au nom de ton Maitre en rappelant Celui qui a créé…

Allah le sait mieux.